



**MAIRIE DE FERRIERES EN GATINAIS – LOIRET –
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 02 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, Salle du Conseil, sous la présidence de M. LARCHERON Gérard, Maire.

Etaient présents : M. Gérard LARCHERON, M. Jean-Philippe ARGY, M. Alain BEAUNIER, M. Jean-Michel BERTIN, Mme Céline CHAUVET, Mme Muriel CHAUVOT, Mme Sylvie COSTA, M. Bruno DUBREUIL, M. Jacques DUCHEMIN, Mme Maddy FRICHET, M. Frédéric JULY, M. Pierre LELOUP, M. Claude MACON, M. Alain MOUCHOUX, M. Frédéric NERAUD, Mme Sylvie NINONET, Mme Nathalie ROUX et Mme Emmanuelle WAMBERGUE.

Etaient représentés :

Mme Florence BAILLOUX par Mme Muriel CHAUVOT
M. Bernard ROBICHON par M. Jacques DUCHEMIN

Etaient excusés

Mme Marine BURILLER, Mme Sylvie DUMAS, Mme Virginie GESSAT, Mme Sophie SUIVENG, M. Bruno CLEZARDIN, M. Jean-Louis TOUCHAIS

Madame Sylvie NINONET a été nommée Secrétaire de Séance et Madame Emilie JULAUDE, Secrétaire de séance auxiliaire.

Le compte rendu de la séance du 13 février 2024 est adopté l'unanimité.

SOMMAIRE

1. Patrimoine – Acquisition de la parcelle section H n° 846
2. Patrimoine – Acquisition de la parcelle section H n° 848
3. Patrimoine – Acquisition de la parcelle section H n° 850
4. Patrimoine – Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières
5. Finances – Comité de Jumelage Ferrières-Saerbeck – Approbation de la cotisation année 2024
6. Finances – Attribution de subventions pour l'année 2024
7. Finances – Subvention - Demande de DETR/DSIL - Mise en séparatif du réseau d'assainissement route de Mirebeau
8. Finances – Subvention-Demande de DETR/DSIL - Opération relative à la démolition de l'ancien office de tourisme situé place des Eglises et du 11 Novembre et aménagement de l'espace environnant
9. Finances – Subvention – Demande de DETR/DSIL – Projet relatif à la rénovation thermique de l'école maternelle et du restaurant scolaire du groupe scolaire de la Cléry
10. Finances – Budget commune - Compte de gestion 2023
11. Finances - Budget camping - Compte de gestion 2023
12. Finances - Budget eau - Compte de gestion 2023
13. Finances - Budget assainissement - Compte de gestion 2023
14. Finances – Budget commune – Compte administratif 2023
15. Finances - Budget camping – Compte administratif 2023
16. Finances - Budget eau – Compte administratif 2023
17. Finances - Budget assainissement – Compte administratif 2023
18. Finances – Budget commune – Affectation du résultat 2023
19. Finances – Vote des taux d'imposition communaux – Année 2024
20. Finances - Budget commune - Budget primitif 2024

21. Finances - Budget camping - Budget primitif 2024
22. Finances - Budget eau - Budget primitif 2024
23. Finances - Budget assainissement - Budget primitif 2024
24. Finances - Modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement (AC/CP)
25. Finances-Approbation des tarifs du cimetière
26. Compte rendu des décisions prises au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
27. Questions diverses

1- PATRIMOINE – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION H N° 846

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à la majorité, 1 abstention Mme Sylvie COSTA

- **D'ACQUERIR** la parcelle suivante située « rue des Roches », définie en zone UB du PLUi, pour l'euro symbolique : Section H n°846, issue de la division de la parcelle section H n°176 pour 63 ca
- **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais de bornage ainsi que les frais de notaire,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer l'acte de cession et tous les documents s'y afférant.

2- PATRIMOINE – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION H N° 848

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à la majorité, 1 abstention Mme Sylvie COSTA

- **D'ACQUERIR** la parcelle suivante située « rue des Roches », définie en zone UB du PLUi, pour l'euro symbolique : Section H n°848, issue de la division de la parcelle section H n°177 pour 24 ca
- **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais de bornage ainsi que les frais de notaire,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer l'acte de cession et tous les documents s'y afférant.

3 - PATRIMOINE – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION H N° 850

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à la majorité, 1 abstention Mme Sylvie COSTA

- **D'ACQUERIR** la parcelle suivante située « rue des Roches », définie en zone UB du PLUi, pour l'euro symbolique : Section H n°850, issue de la division de la parcelle section H n°178 pour 43 ca
- **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais de bornage ainsi que les frais de notaire,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer l'acte de cession et tous les documents s'y afférant.

4- PATRIMOINE – BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

- **DE PRENDRE ACTE** de ce bilan de l'année 2023 des acquisitions et cessions immobilières de la Commune de Ferrières en Gâtinais.

5- FINANCES – COMITE DE JUMELAGE FERRIÈRES – SAERBECK – APPROBATION DE LA COTISATION ANNÉE 2024

Le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité,

- **DE FIXER** le montant de la participation communale de 2024 à 0,60 €/habitant soit un montant de 2 293,80 euros (recensement 2024 : 3 823 habitants).

6 - FINANCES – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2024

Suite à l'examen des demandes de subventions des Associations qui s'est déroulé en commission des finances,

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

Bénéficiaires	2024
Association Loisirs Partage et Amitiés en Gâtinais (ALPAGA)	1 200,00 €
Association de Recherches sur le Ferriérois (ARF)	400,00 €
Association des conciliateurs de justice	100,00 €
Association des Fêtes historiques de Ferrières	1 000,00 €
Association Vignes et œnologie du Gâtinais	1 000,00 €
Chorale Chantecléry	700,00 €
Comité des Fêtes de Ferrières	3 000,00 €
Confrérie Saint Vincent	600,00 €
Coopérative école maternelle	550,00 €
Coopérative école élémentaire	1 300,00 €
La Rue de l'Art	500,00 €
Maison Loisirs et Culture	1 300,00 €
Pleins Jeux	3 500,00 €
Roues Libres 45	400,00 €
TOTAL	15 550,00 €

7 - FINANCES – SUBVENTION – DEMANDE DE DETR/DSIL - MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE MIREBEAU

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le projet relatif à la Mise en séparatif du réseau d'assainissement du réseau Route de Mirebeau comme suit :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	321 930,00	386 316,00	Etat	173 340,00
Maîtrise d'œuvre	18 750,00	22 500,00	Région	
Mission annexes	10 000,00€	12 000,00	Département	
			Autres	
			AUTOFINANCEMENT	173 340,00€
Total	350 680, 00 €	420 816,00	Total	350 680, 00 €

- **DE SOLLICITER** une subvention de 173 340 € auprès de l'État, correspondant à 50% du montant du projet,
- **DE CHARGER** le Maire de toutes les formalités.

8- FINANCES – SUBVENTION – DEMANDE DE DETR/DSIL – OPERATION RELATIVE A LA DEMOLITION DE L'ANCIEN OFFICE DE TOURISME SITUE PLACE DES EGLISES ET DU 11 NOVEMBRE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE ENVIRONNANT

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le projet relatif à la démolition de l'ancien office du tourisme situé place des églises et du 11 novembre et aménagement de l'espace environnant comme suit :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	179 563,65	215 476,38	Etat	105 106,00
Maîtrise d'œuvre	20 649,60	24 779,52	Région	
Missions annexes	10 000,00	12 000,00	Département	
			Autres	
			AUTOFINANCEMENT	105 107,25
Total	210 213,25	252 255,90	Total	210 213,25

- **DE SOLLICITER** une subvention de 105 106,00 € auprès de l'État, correspondant à 50% du montant du projet,
- **DE CHARGER** le Maire de toutes les formalités.

9 - FINANCES – SUBVENTION – DEMANDE DE DETR/DSIL – PROJET RELATIF A LA RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE DU GROUPE SCOLAIRE DE LA CLERY

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le projet relatif à la rénovation thermique de l'école élémentaire et du restaurant scolaire du groupe scolaire de la Cléry comme suit :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	2 026 170,68	2 431 404,81	Etat	1 208 422,00
Maîtrise d'œuvre	90 674,00	108 808,80	Région	
Travaux de toiture	300 000,00	360 000,00	Département	
			Autres	
			AUTOFINANCEMENT	1 208 422,68
Total	2 416 844,68	2 900 213,61	Total	2 416 844,68

- **DE SOLLICITER** une subvention de 1 208 422 € auprès de l'État, correspondant à 50% du montant du projet,
- **DE CHARGER** le Maire de toutes les formalités.

10- FINANCES - BUDGET COMMUNE - COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le compte de gestion 2023 du Budget Commune.

11- FINANCES - BUDGET CAMPING - COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le compte de gestion 2023 du Budget Camping.

12- FINANCES - BUDGET EAU - COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le compte de gestion 2023 du Budget Eau.

13- FINANCES - BUDGET ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le compte de gestion 2023 du Budget Assainissement.

14- FINANCES - BUDGET COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2023 du Budget Commune.

15- FINANCES - BUDGET CAMPING - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à la majorité, 1 abstention M. Alain MOUCHOUX

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2023 du Budget Camping.

16- FINANCES - BUDGET EAU - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2023 du Budget Service Eau.

17- FINANCES - BUDGET ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2023 du Budget Assainissement.

18- FINANCES - BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'AFFECTER** en réserves, une partie du résultat de fonctionnement du compte administratif 2023, soit **1 044 380,78 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,
- **D'AFFECTER** en report de fonctionnement le solde, soit **442 968,80 €**.

19- FINANCES - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX - ANNEE 2024

Le Conseil Municipal,
DECIDE à la majorité, 1 contre M. Bruno DUBREUIL et 1 abstention Mme Sylvie NINONET

- **DE VOTER** pour 2024, les taux communaux d'imposition suivants :

Taxe d'Habitation	12,48 %
Taxe sur le Foncier Bâti	49,57 %
Taxe sur le Foncier non Bâti	51,43 %

20- FINANCES - BUDGET COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2024 du Budget Commune.

21- FINANCES - BUDGET CAMPING – BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2024 du Budget Camping.

22- FINANCES - BUDGET EAU – BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2024 du Budget Eau.

23- FINANCES - BUDGET ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2024 du Budget Assainissement.

24 - FINANCES – MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **DE VOTER** les montants des Autorisations de Programme et la répartition des Crédits de Paiement.

25- FINANCES – APPROBATION DES TARIFS DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal,
DECIDE à l'unanimité,

- **DE MODIFIER** la dénomination des tarifs liés aux réouvertures des concessions, des cavurnes et columbariums en redevance liée à l'occupation du domaine public (Ouvertures des concessions relatives notamment à la superposition ou réduction de corps) :
 - 50 € pour la réouverture de fosse
 - 55 € pour la réouverture de caverne
 - 35 € pour la réouverture de columbarium

- **DE FIXER** les tarifs du cimetière à :
 - 550 € la concession cinquantenaire
 - 450 € la concession trentenaire
 - 1 000,00 € le caveau pour 15 ans
 - 1 700,00 € le caveau pour 30 ans
 - 2 600 € le caveau pour 50 ans
 - 950,00 € le columbarium pour 15 ans
 - 1 600,00 € le columbarium pour 30 ans
- **DE SUPPRIMER** les ventes de caveaux et columbariums pour une durée 10 ans,
- **D'APPLIQUER** cette révision à compter du 15 avril 2024,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de mandater à son profit ladite somme.

26 - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu des attributions déléguées par le Conseil Municipal :

Décision n° 2/2024- Mission d'assistance juridique dans le cadre de la réclamation formée par un agent – Cabinet CASADEI-JUNG - Les prestations réalisées par l'avocat sont facturées au taux horaire de 240 € hors taxes

Décision 2 bis/2024 - Demande de subvention – DSIL DETR - Projet relatif à la Mise en séparatif du réseau d'assainissement du réseau Route de Mirebeau,- Montant du projet – 350 680€ HT – Demande subvention d'un montant de 173 340 €

Décision 3/2024 - Demande de subvention – DSIL DETR - Démolition de l'ancien office du tourisme situé place des églises et du 11 novembre et aménagement de la place
Montant du projet – 210 213,25 € HT – Demande subvention d'un montant de 105 106 €

Décision 4 /2024- Demande de subvention – DSIL DETR - Demande de subvention – DSIL DETR - relatif à la rénovation thermique de l'école élémentaire et du restaurant scolaire du groupe scolaire de la Cléry
Montant du projet – 1 810 869,33 € HT – Demande subvention d'un montant de 905 434 €

Décision 5/2024 Mission d'assistance juridique dans le cadre de la réclamation formée par un agent – Cabinet CASADEI-JUNG - Les prestations réalisées par l'avocat sont facturées au taux horaire de 240 € hors taxes

MP 2024--01 – Mise en séparatif de l'assainissement Route de Mirebeau

Notifié le 12 mars 2024

Titulaire : Société VAUVELLE – 322 824 € HT

La séance est levée à 20h45

Le Maire



Gérard LARCHERON



La secrétaire de séance

Sylvie NINONET